



BAREME D'HONORAIRES

Tarifs exprimés TTC, au taux de TVA de 20 % actuellement en vigueur.

I. TRANSACTION – IMMOBILIER RESIDENTIEL

1°) APPARTEMENT, MAISON, IMMEUBLE D'HABITATION

MANDAT DE VENTE

Honoraires charge vendeur ou acquéreur selon le mandat

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 100.000 €	6.000 € TTC
de 100.001 € à 500.000 €	6 % TTC
500.001 à 600.000 €	5,5 % TTC
Plus de 600.001 €	5 % TTC

MANDAT DE RECHERCHE

Honoraires charge acquéreur

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 100.000 €	6.000 € TTC
de 100.001 € à 500.000 €	6 % TTC
500.001 à 600.000 €	5,5 % TTC
Plus de 600.001 €	5 % TTC

2°) TERRAIN, PARKING, GARAGE, VEFA

MANDAT DE VENTE

Honoraires charge vendeur ou acquéreur selon le mandat : 10 % TTC du prix de vente.

MANDAT DE RECHERCHE

Honoraires charge acquéreur : 10 % TTC du prix de vente.

Pourcentage appliqué que le prix de vente (TTC si prix soumis à TVA)

3°) ESTIMATION

Evaluation

Gratuite dans le cadre d'une mise en vente par l'agence.

Expertise amiable

Les honoraires d'expertise amiable feront systématiquement l'objet d'un devis (voir l'onglet expertise).



II. TRANSACTION - VIAGER

MANDAT DE VENTE

Honoraires charge vendeur ou acquéreur selon le mandat

MANDAT DE RECHERCHE

Honoraires charge acquéreur :

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 100.000 €	9.000 € TTC
de 100.001 € à 500.000 €	9 % TTC
500.001 à 600.000 €	8,5 % TTC
Plus de 600.001 €	8 % TTC

III. TRANSACTION – COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

Cession de fonds de commerce, droit au bail et vente de locaux commerciaux ou professionnels

Honoraires charge vendeur ou acquéreur selon le mandat

PRIX DE CESSION	MONTANT DES HONORAIRES
< ou égal à 50.000 €	Forfait de 5.000 € HT
A partir de 100.000 €	10 % HT du prix de cession



IV. MISE EN LOCATION

Locaux d'habitation ou mixtes soumis à la loi du 6 juillet 1989
Tarification selon décret n°2014-890 paru 1^{er} août 2014 fixant le plafond des honoraires imputables aux locataires

Honoraires charge propriétaire bailleur

ENTREMISE ET NEGOCIATION	350,00 € TTC
VISITE CONSTITUTION DE DOSSIER REDACTION DE BAIL	8 € TTC/M ²
ETAT DES LIEUX	3€ TTC/M ²

Frais déductibles des revenus fonciers

Honoraires charge locataire

REDACTION DE BAIL	8 € TTC/M ²
ETAT DES LIEUX	3€ TTC/M ²

V. GESTION LOCATIVE

Prestataire : ADHOC Gestion

Honoraires gestion location sur total montant des encaissements10,20 % TTC
Calculé sur le loyer annuel hors taxes / hors charges

Sur option :

Assurance Garantie des Loyers Impayés 2,50 % TTC

Frais déductibles des revenus fonciers



VI. SYNDIC